



PARC FREERIDE 40/80



RÈGLES DE SÉCURITÉ

- CASQUE : Le port du casque de sécurité est obligatoire.
- Utilisez un vélo en bon état avec au moins des freins fonctionnels.
- Le port de protections corporelles est fortement recommandé.
- Souliers fermés seulement. Pas de sandales.
- Le cycliste en aval a priorité en tout temps. Une distance minimale de 15 secondes entre les utilisateurs est recommandée.
- DESCENTE DE RECONNAISSANCE : Ce territoire comportant des sauts, des cassures (*drops*) et autres obstacles de niveau avancé, une descente de reconnaissance est obligatoire.
- Ne roulez jamais seul.
- Ces sentiers ne sont pas patrouillés.
- Ces sentiers sont interdits aux piétons.
- ENFANTS : Les enfants de moins de 6 ans peuvent rouler dans les sentiers BMX en bas de la pente seulement. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal responsable.

HEURES D'OUVERTURE

- Les sentiers sont ouverts à compter de 9 h jusqu'au coucher du soleil.
- Il est interdit de rouler lorsqu'il fait sombre même avec un éclairage artificiel.
- PLUIE : Il est interdit de rouler sous la pluie et il faut attendre 24 heures avant de rouler à nouveau sur les sentiers.

CODE D'ÉTHIQUE / RESPECT

- Il est interdit de faire des navettes en véhicule (aller-retour) sur la rue sous peine de contravention. Un sentier est aménagé pour permettre aux utilisateurs de remonter.
- Il est interdit de remonter dans les sentiers identifiés pour la descente.
- Respectez les résidents, les autres utilisateurs et la signalisation routière.
- Soyez prudents et amusez-vous !

EN CAS D'URGENCE : COMPOSEZ 911



Ce site est une collaboration de :

